



**PROPOSITION DE SUJET POUR UN CONTRAT DOCTORAL/
Clôture des candidatures le : 30 avril 2026**

Laboratoire	EOLE
Titre de la thèse	
La construction d'un droit de l'érosion côtière – Enjeux et perspectives	
Direction de la thèse directeur·trice·s (<i>grade, HDR</i>) et éventuels co-directeur·trice·s	
Laurent Bordereaux, professeur des universités (HDR), Faculté de droit et de science politique	
Adéquation scientifique avec les priorités de l'établissement	
La problématique de thèse est au cœur des thématiques de recherche de La Rochelle Université (Institut LUDI : <i>Littoral Urbain Durable Intelligent</i>). Le sujet proposé s'intègre ainsi parfaitement dans la politique scientifique de l'université, au travers de sa spécialisation littorale. Eu égard à l'importance du phénomène d'érosion en Nouvelle-Aquitaine, le sujet de thèse est très fortement lié aux priorités territoriales de l'ensemble des collectivités locales littorales : Région, département, communes et intercommunalités littorales (CDA et CARA notamment). La question de l'érosion intéresse également le Conservatoire du littoral en tant que propriétaire public.	
Descriptif du sujet (<i>enjeux scientifiques, applicatifs, sociétaux...</i>)	
Le sujet est au cœur des problématiques actuelles de gestion de la bande côtière et de recomposition spatiale dans la mesure où toutes les façades maritimes de métropole et d'outre-mer sont concernées par le recul du trait de côte. Le choix d'un sujet portant sur la construction d'un droit de l'érosion côtière est donc d'une grande actualité, notamment pour la côte Atlantique. L'intérêt pratique est évident : le sujet proposé permettra aux acteurs publics (communes et intercommunalités notamment) et privés (cabinets d'avocats, bureaux d'études, associations) concernés de mieux comprendre le cadre juridique complexe de l'érosion côtière, aujourd'hui en plein développement. Les règles et les procédures applicables sont en effet nombreuses et variées (droit de l'urbanisme, droit domanial et foncier, etc...). Ce cadre juridique doit être rendu plus lisible par un travail d'analyse pédagogique prenant en compte <i>l'ensemble des différentes facettes du droit de l'érosion côtière : urbanisme, aménagement, environnement, propriété, police administrative</i> . Par ailleurs, les acteurs publics (communes/intercommunalités) et privés (propriétaires riverains des zones exposées) sont dans l'attente d'un nouveau cadre juridique et financier en matière d'érosion, notamment sur les questions (délicates) d'indemnisation. Sur le plan scientifique, il s'agira donc de donner de la cohérence à ce droit composite et en « construction », relevant à la fois du droit des collectivités territoriales, du droit de l'environnement, du droit de l'urbanisme ainsi que du droit foncier et domanial. Comment articuler ces régimes juridiques pouvant sembler très disparates ? Quelle est la spécificité du droit de l'érosion côtière ? C'est ainsi la structuration conceptuelle du droit de l'érosion côtière	

qui est l'objet théorique de la thèse. Le ou la doctorant.e devra également envisager des propositions d'amélioration des dispositifs existants et/ou de réforme(s).

L'objectif est bien de mener une véritable réflexion juridique sur un sujet encore peu exploré en droit, en lien avec d'autres approches disciplinaires et en répondant à de fortes attentes sociétales.

Contexte partenarial (*cotutelle internationale, EU-CONEXUS, partenariat avec un autre laboratoire, une entreprise...*)

Plusieurs partenaires publics et privés seraient associés à cette thèse : le laboratoire Lienss (géographie et géologie du littoral), le GIP Littoral Aquitain, la CDA (La Rochelle), la CARA (Royan), le Conservatoire du littoral, le CAUE 17 (Chaire littorale), l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) et certains cabinets d'avocats travaillant sur le sujet.

Dans le cadre de EU-CONNEXUS, des échanges/liens avec les universités de Valence (Espagne) et de Zadar (Croatie) sont à étudier.

Impacts (*scientifiques, technologiques, socio-économiques, environnementaux, sociaux...*)

Il y a aujourd'hui beaucoup d'attentes concernant les aspects juridiques de l'érosion côtière. Sur le plan scientifique, il s'agit de savoir comment est structuré l'ensemble normatif afférent à l'érosion côtière et, dans une logique de droit prospectif, quelles sont les pistes d'évolution de la législation en vigueur. Sur le plan socio-économique et sociétal, les enjeux sont extrêmement forts et concernent notamment les mutations de la propriété privée et publique en zone d'érosion (avec la question incontournable de l'indemnisation), ainsi que la recomposition des territoires littoraux sous l'angle du droit de l'aménagement et de l'urbanisme (importance des documents de planification et d'urbanisme, nouveaux régimes d'urbanisme, dérogations à la loi Littoral, etc...).

Programme de travail du doctorant (*tâches confiées au doctorant*)

Le ou la doctorant.e devra en premier lieu mener un travail exhaustif de recherche bibliographique sur le sujet et d'exploration du terrain, afin de faire le point sur la littérature juridique et la réalité territoriale, ainsi que sur les projets de recomposition spatiale envisagés (notamment, en mettant l'accent sur la Nouvelle-Aquitaine). Une étude technique des législations aujourd'hui applicables s'impose également (loi Climat et Résilience de 2021, ordonnance du 6 avril 2022...). A ce sujet, le ou la doctorant.e pourra solliciter l'expertise scientifique de certains collègues de l'université et des praticiens (avocats et fonctionnaires territoriaux et agents des DDTM notamment).

Sur la base des données recueillies, le travail d'analyse pourra être entrepris, qui devra nécessairement déboucher sur la formulation d'une problématique de thèse (puis d'un plan). Quels sont les enjeux théoriques et pratiques du sujet ? Quelles évolutions juridiques faut-il envisager dans cette construction d'un droit de l'érosion côtière ?

En dehors du travail doctoral proprement dit, et comme indiqué ci-dessus, le ou la doctorant.e pourra être sollicité.e pour participer activement à des manifestations collectives en lien avec le droit des zones côtières.

Des travaux dirigés en droit public pourront également lui être confiés en licence.

Calendrier de réalisation

Année 1 (bibliographie, entretiens, analyse des enjeux, du droit existant et des terrains d'étude). Année 2 (réflexion sur la problématique et la conceptualisation du sujet, propositions d'évolutions juridiques/réformes). Année 3 (rédaction proprement dite de la thèse).

Accompagnement du doctorant / Fonctionnement de la thèse (*accompagnement humain, matériel, financier, en particulier pour la prise en charge du fonctionnement de la thèse et des dépenses associées*)

L'accompagnement humain se fera au travers de l'encadrement régulier du directeur de thèse et par l'insertion du doctorant au sein du laboratoire EOLE. Un travail collaboratif avec des doctorants (et EC) en géographie/géologie/gestion de LIENSs (et d'EOLE pour la gestion) est indispensable et devra être mis en place.

L'accompagnement financier sera assuré par le laboratoire (déplacements et achats d'ouvrages notamment).